
Présents : Serge BIESSY, Abdelkader BOUKACEM, Jean-Luc FAYET, Jean-Charles GALLET, Martine GAUTHIER, Gilbert LAVAL, Jean-Pierre LOVET, Jean-Michel POINARD, Anne-Marie RABATEL, Bernard TALBOT, Nadine TRUFFAUT, Cécile VINCENT

Excusés : Sébastien ALLAGNAT (pouvoir JP LOVET), Irène BADIN (pouvoir AM RABATEL), Jean-Luc MION, Yvette MOLLON, Michel NOEL, Carine TONEGHIN

Madame Cécile VINCENT est nommée secrétaire de séance.

Approbation de la séance précédente

Jean-Charles GALLET informe l'assemblée que des particuliers ont fait des remarques sur le compte-rendu du dernier conseil municipal concernant le point sur l'implantation d'une antenne relais, qui n'aurait pas été exhaustif. Toutefois, s'agissant effectivement d'un relevé de discussions et aucune modification n'étant signalée par les membres du conseil municipal, le compte-rendu est donc adopté à l'unanimité.

Délibérations et délégations

Le Maire informe l'assemblée des délibérations et délégations prises depuis la dernière séance.

Délibérations et décisions

- CDD Marianne CHABROUD (remplacement GRIMAUD du 23 au 29 janvier 2012)
- Acceptation du contrat d'assurances « multirisques immeuble » pour les commerces de la commune ;
- Elargissement du périmètre des actes télétransmis en préfecture aux actes budgétaires, pour contrôle de légalité ;
- Expérimentation de l'entretien professionnel en substitution de la notation des agents ;

Arrêtés

- Arrêté de police portant réglementation de la circulation et permission de voirie (société CONSTRUCTEL pour renforcement et maintenance du réseau téléphonique de France Télécom, route de Torchefelon)
- Arrêté de police portant réglementation de la circulation (chemin du Marais : usage exclusif de la société Véolia)
- Arrêté de police portant réglementation de la circulation et permission de voirie (SMEAHB pour branchement M. BENAFOU) ;
- Placement compte à terme n° 1

Urbanisme

Permis de construire :

- 7 dossiers sont présentés (3 accords ; 2 refus ; 2 en cours)

Déclarations préalables :

- 8 dossiers (6 accords ; 2 en cours)

Déclarations d'intention d'aliéner :

- 7 dossiers

Nouveaux points

1/ Rapport d'activité du SEDI

Gilbert LAVAL fait circuler dans l'assemblée le rapport du SEDI qui présente :

- la vie du syndicat (administration, finances, bilan social)
- le contrôle des concessions
- les études et travaux
- l'efficacité énergétique

Ainsi que :

- la synthèse du rapport de contrôle concernant la concession électricité
- la synthèse du rapport de contrôle concernant les concessions gaz

La commune étant adhérente au SEDI, il convient d'adopter ce rapport d'activité.

- **Oppositions** : 0
- **Abstentions** : 0
- **Approbatons** : 14

Le rapport du SEDI est approuvé à l'unanimité.

2/ Modification des statuts du syndicat intercommunal des collèges du secteur de la Tour du Pin

Le 12 janvier, le conseil syndical a approuvé la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des collèges du secteur de la Tour du Pin.

Cette modification concerne deux points :

- article 7 : les statuts précisent que le syndicat a désormais compétence uniquement pour l'aménagement, l'entretien et la gestion du gymnase Roger Frison Roche et des aires sportives attenantes. Il a été supprimé : « le syndicat est compétent pour le soutien aux activités scolaires et périscolaires pédagogiques, sportives et culturelles des collèges publics situés sur le territoire des communes membres du syndicat existant ou à créer ».

- article 9 : les charges d'investissement sont désormais réparties au prorata de la population DGF légale en vigueur au 1^{er} janvier de chaque année et du potentiel financier par habitant pondéré par le potentiel financier moyen par habitant de l'année N-1. Auparavant, cette répartition des charges se faisait selon le nombre d'élèves.

Or, avec la nouvelle carte scolaire, quelques communes ont quitté le collège de secteur de la Tour du Pin et pouvaient légitimement refuser de financer un syndicat où ils ne scolarisent plus d'enfants

Le syndicat, quant à lui, ne pouvait plus solliciter ces communes adhérentes mais sans enfant scolarisé
Cette modification permettra de sortir de cette impasse très couteuse pour les communes restantes.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de voter la modification des statuts du syndicat intercommunal des collèges du secteur de la Tour du Pin.

- **Oppositions** : 0
- **Abstentions** : 0
- **Approbatons** : 14

Elle est adoptée à l'unanimité.

3/ Projet d'écriture du livre : coût de l'édition

JP LOVET indique que dans le projet d'édition du livre, il convient de choisir l'éditeur.

5 propositions ont été reçues :

- proposition la plus élevée : 21 000 € TTC
- proposition la moins élevée : 10 000 € TTC

Le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'engager un budget maximum de 11 000 € pour l'édition du livre (pour mémoire, le coût de la prestation d'écriture a été validé à 7 000 € HT).

Le choix de l'éditeur sera validé par le conseil municipal, lors d'une prochaine assemblée.

- **Oppositions** : 0
- **Abstentions** : 0
- **Approbations** : 14

Le budget consacré à l'édition du livre est adopté à l'unanimité.

4/ Point financier

Monsieur le Maire présente un projet du compte administratif 2011 de la commune.

Le résultat provisoire d'exercice semble important par rapport à l'année 2010 (509 615 € contre 359 414 €) mais cela s'explique essentiellement par deux éléments :

- le versement du fond de compensation de la Taxe Professionnelle s'est fait sur l'exercice 2011 pour les deux exercices 2010 et 2011
- les locations versées par la CCVH à la commune ont fait l'objet d'un rappel sur l'exercice 2010

Concernant le financement des dépenses d'investissements, il est conforme aux prévisions qui avaient été définies dans l'étude financière STRATORIAL.

Compte-rendu des adjoints

Gilbert LAVAL – Voirie, environnement

Voirie :

- Déneigement : 50 heures de main d'œuvre et 5.4 tonnes de sel passées lors de l'épisode en cours de froid et de neige. Les éventuels dégâts causés sur la voirie par ces intempéries seront constatés au moment du dégel.
- les travaux dans le secteur du Tardivet (passage surélevé) seront financés par la CCVH
- Près du chantier de l'AFIPAEIM : nécessité de faire une réunion d'information des riverains concernant la voirie communale ; une réunion sera organisée par la commission.

Terrain de Michel BILLARD : une source communale alimente la fontaine chemin du Fossard. Ceci va être noté dans l'acte notarié.

- Le mur du parking Cartallier s'est effondré. Un rendez-vous a été organisé chez le géomètre pour définir qui en est propriétaire. Un devis a été fait pour faire un mur de soutènement mais le coût est très élevé.

Finalement, il est proposé :

- de faire une butte de terre qui viendrait s'appuyer contre le mur
- que la commune devienne propriétaire du mur.

En contrepartie, il faudrait que la question de gestion des égouts soit traitée.

Un bornage sera fait, pris en charge par le propriétaire mitoyen.

Le conseil municipal est favorable à ces propositions.

- **OPAC** : les travaux de réhabilitation sont toujours envisagés (fenêtres, volets, isolation). Une réunion sur site a eu lieu.
- l'enquête publique sur le **projet de fret Lyon-Turin** a débuté. Deux permanences du commissaire enquêteur sont prévues en mairie.

Antenne relais ORANGE : une réunion était prévue avec Mr SALGUES, pour traiter de questions techniques, notamment de l'alimentation électrique de l'antenne.

Par ailleurs, le courrier d'un avocat, représentant une famille de riverains, a été reçu par la commune, dans le cadre d'un recours gracieux.

Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'engager une mission auprès d'un avocat pour la réponse qui sera apportée à ce recours.

Le conseil municipal donne son accord.

Par ailleurs, une seconde antenne devra certainement être envisagée pour couvrir les zones qui sont encore à ce jour non desservies (le Tardivet, Vaux pharmacie et cité Giroud). Une réunion publique, animée par Orange, sera exigée au préalable par la commune.

Le sous-préfet a été sollicité par la commune pour clarifier le rôle de l'Etat dans ces projets de couverture du territoire.

Enfouissement des lignes électriques dans le projet d'aménagement du Tardivet : le SEDI en prendrait une partie en charge (62 000 €). Le coût pour la commune serait de 119 860 €, sans compter l'éclairage public.

Une délibération sera à prévoir pour lancer les études.

Pour l'instant, aucune décision n'est prise sur ce dossier.

Jean-Pierre LOVET, Affaires scolaires et personnel :

Cantine : une réunion avec le personnel a eu lieu.

Pour l'année 2011, le déficit est de 16 000 €

Financement apporté par la commune aux dépenses scolaires : 178 092 €, soit 672 € par enfant.

Sécurité autour du chantier du restaurant scolaire : des réclamations ont été faites par de la FCPE. Un mot signé conjointement par les directrices d'école, la FCPE et la mairie va être distribué aux parents.

L'inspecteur de l'éducation nationale a été reçu. Une fermeture de classe est envisagée en maternelle, ce qui entraîne la perte de la décharge pour la directrice.

L'inspection propose un regroupement des écoles maternelle et élémentaire, qui éviterait a priori une suppression de classe pour l'année scolaire prochaine.

Serge BIESSY, bâtiments communaux :

Restaurant scolaire :

- l'entreprise CARREY a commencé les VRD mais le gel a stoppé le chantier.
- EDF doit supprimer les coffrets. Une coupure de route sera faite (circulation à double sens avec feux chemin des écoliers)
- Ils souhaitaient également que le transformateur soit changé. Finalement, il sera simplement modifié.
- les luminaires de la voirie ont été retirés.
- France Télécom a retiré les anciens coffrets.
- les réunions de chantier se passent bien.
- les balances financières liées aux modifications devraient être reçues.

Gel :

- plusieurs équipements ont subi des dégâts.
- Les stores intérieurs ont été posés à l'école maternelle.

Le 16 février à 18 heures en mairie : réunion de la commission bâtiments

Martine GAUTHIER, affaires sociales, CCAS :

- CCAS :
- 2 nouvelles installations de téléalarmes (17 sur la commune)
 - aide à la constitution de dossiers d'aides sociales et de démarches administratives
 - dossier de financement d'équipement d'une salle de bain pour personne handicapée
 - **Compte-tenu des conditions climatiques, si des personnes ont besoin d'aide, il est important d'être vigilant et de le signaler au CCAS**
 - le déneigement qui a été effectué a été très apprécié par la population et particulièrement les personnes âgées
 - Logements sociaux : peu de mouvements en ce moment. Un logement reste vacant.

Jean-Luc FAYET, animation :

L'organisation du pucier est en cours, de même que celle de la foire.
Un cyclo-cross est organisé le 26 février par une association de Saint-Clair de la Tour, sous réserve que le terrain soit libre.
La compagnie TRAVERSE organise une répétition publique à la Brasserie ce vendredi à 20 heures.

Abdel BOUKACEM, information et communication :

- Réunion de la commission a été organisée le 3 février 12 :
 - . Bulletin : le principe de 2 éditions par an a été acté
 - . Site Internet : plus de 8 000 visites enregistrées, pour 474 villes
 - . Panneau : souhait d'avoir des messages plus courts et plus clairs ; voir la mise en page ; une nouvelle maquette va être refaite. ABAC va intervenir sur un dysfonctionnement de l'horloge.
 - . Travail avec la commission voirie pour avoir 1 ou 2 supports métalliques dédiés à l'annonce des manifestations.
 - . En cas d'information importante : rédaction d'un document qui sera diffusé à la population

Compte-rendu CCVH

La commune a relancé le débat sur la construction de la maison de l'Hien sur le tènement Saint-Louis.
Cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion CCVH.
Lors de l'exécutif, le message suivant a été délivré par les élus de la commune de St Victor :

« Sur le site Saint-Louis, nous avons un terrain appartenant à la CCVH et un terrain appartenant à la commune de Saint-Victor de Cessieu. Le conseil communautaire de la CCVH, après avis du Sous-préfet, a validé la construction d'un bâtiment appelé « relais des services publics ».

Depuis la validation de ce projet, le Préfet de l'Isère a confirmé le futur territoire des Vals du Dauphiné. Pour la commune de Saint-Victor de Cessieu, la situation évolue également :

- *le projet de maison médicale avance,*
- *la construction de 4 classes et de la cantine va libérer une partie des locaux du bâtiment de la mairie et la totalité du bâtiment de la cantine,*
- *les bureaux de la CCVH pourront rester dans le préfabriqué jusqu'en 2014 car nous avons maintenant une solution pour organiser les garderies dans un autre local,*

La commune de Saint-Victor de Cessieu ne remet pas en cause la construction du bâtiment, l'accueil dans ce bâtiment des services administratifs de la CCVH et la bibliothèque mais nous pensons qu'il faut réfléchir sur le devenir de ce site avec la maison médicale.

Ce projet de territoire soulève plusieurs questions : quel va être le rôle et l'implication de la commune et de la CCVH en sachant qu'il existe à Biol une maison médicale assez importante ? ».

Compte-rendu des syndicats

Syndicat intercommunal des collèges du secteur de la Tour du Pin

Le conseil général de l'Isère a versé au syndicat une subvention exceptionnelle de 61 000 € pour compenser la perte de recettes occasionnée par la redéfinition de la carte scolaire pour l'année 2009-2010 et 2010-2011 (communes de Dolomieu, Virieu, Panissage, Blandin et Chassignieu qui ne scolarisent plus leurs enfants à la Tour du Pin).

En 2012, le budget de fonctionnement s'élèvera à environ 144 000 €.

Concernant l'investissement, un emprunt se termine, ce qui équivaut à une économie de 80 000 €.

Aucuns travaux ne sont prévus au gymnase Frison Roche.

Le Président a été chargé de réaliser la vente de la villa, afin de réduire les dettes et le patrimoine du syndicat avant sa dissolution.

Concernant la piscine, son transfert par la ville de la Tour du Pin à la communauté de communes des Vallons de la Tour a été fait au 1^{er} janvier 2012. Toutefois, les services de la Préfecture ont interpellé le syndicat car ce dernier n'a pas la possibilité de participer financièrement au fonctionnement de cet équipement. Il conviendra à chaque commune d'établir une convention avec la communauté de communes.

Questions diverses

Motion pour la Poste : avec l'aide de Pascal PAYEN, une réunion des élus du canton a été organisée à Saint-Victor de Cessieu, sur la question de la poste.

Il a été décidé de proposer une motion à l'ensemble des communes et communautés de communes du territoire des Vals du Dauphiné.

Cette motion va également être proposée au Conseil Général de l'Isère.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de motion et la soumet au vote du conseil municipal.

- **Oppositions** : 0
- **Abstentions** : 0
- **Approbatons** : 14

La motion est adoptée à l'unanimité.

Autre question :

Il serait souhaitable que des panneaux de signalisation des travaux de la maison des services l'Hien soient installés, afin de prévenir les risques d'accident.

Séance levée à 22 heures 45